



CONSULAT GENERAL DE FRANCE
A CASABLANCA

CAMPAGNE BOURSIERE

2019/2020

Du
Lundi 10 décembre 2018
Au
Vendredi 8 février 2019

**Dépôt des dossiers auprès du Service des Bourses du
Consulat Général de France**

Uniquement sur rendez-vous:

Le plus rapidement possible

(Même avec un dossier incomplet dans un 1^{er} temps)

www.consulfrance-ma.org

(Campagne boursière)

Téléchargement de la liste des pièces nécessaires et du formulaire à remplir

RAPPEL :

1/ Sont concernées : Les familles qui ont un ou (des) enfant(s) qui suivra (ont) un cycle d'enseignement primaire et/ou secondaire dans un établissement de l'Agence pour l'Enseignement Français à l'Étranger, de l'OSUI ou homologué, qu'elles fassent l'objet d'une première demande ou d'un renouvellement.

2/ Avant tout dépôt de dossiers les demandeurs doivent au préalable être enregistrés au Consulat.

Toute famille résidant dans la circonscription

doit IMPERATIVEMENT

déposer son dossier au cours de cette campagne.

3/ L'obtention d'une bourse pour l'année 2018/2019 n'entraîne pas la reconduction automatique de celle-ci pour l'année suivante.